



Abonnements : 3 mois 4 fr. 50, 6 mois 8 fr. 50, Un an 15 fr. 50. Les abonnements sont payés d'avance.

Publicité : Les annonces et réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Étranger.

Mardi 17 Mars 1908

LA REVOLUTION LA GUERRE en Haiti au Maroc

# LE SATYRE DE WAGONVILLE

???

# LE ROLE DU SENAT

Maintenant que le succès de l'impôt sur le revenu est assuré à la Chambre, c'est du côté du Sénat que tous les adversaires tournent les yeux ; et l'attitude de la Chambre, où règne la haute finance, semble indiquer que leur confiance est absolue. On compte également sur le Sénat pour arrêter les retraites ouvrières en route et pour faire échouer le rachat de l'Ouest. Bref on lui fait l'injure de le considérer comme la forteresse de tous les abus économiques et sociaux, le rempart au pied duquel viendront tomber toutes les réformes promises au pays.

Ceux qui caressent ces espérances, pourraient bien éprouver quelques déceptions. Il faudrait, conviendrait-il de le dire, non seulement bien peu d'esprit républicain, mais aussi bien peu d'intelligence de ses intérêts vitaux pour mériter une confiance si compromettante. Sa force n'est pas dans son institution, elle est dans l'autorité qu'il conquiert par sa conduite. Au point de vue théorique, son mode électoral ne trouverait probablement pas un seul défenseur. En fait, les Hautes-Chartes représentent un principe ou une idée : tantôt les supériorités sociales que reconnaissent les Constitutions aristocratiques, tantôt, comme aux États-Unis, la garantie des petits États contre la prépondérance numérique des grands. Chez nous, tous les pouvoirs émanent, plus ou moins directement, du suffrage universel ; le Sénat, en théorie, représente donc le suffrage universel comme la Chambre ; mais l'inexactitude du suffrage universel inexactement compté ; et cela à un tel point que Paris, dans le corps des électeurs sénatoriaux, de la Seine, est réduit à l'impuissance par sa banlieue. Ajoutez à cela que la volonté nationale ne se manifeste, dans ce corps électoral particulier, qu'au second ou au troisième degré, par des intermédiaires qui peuvent singulièrement l'altérer.

Ainsi, au point de vue non point seulement de la doctrine républicaine, mais de toutes les doctrines pratiques, ayant un nom et une forme, le scrutin sénatorial est une anomalie à toutes les épreuves, parce que le Sénat a, depuis de longues années, c'est-à-dire depuis que les républicains y ont une majorité, justifié son existence par ses actes. Il est resté fidèle à la démocratie, dans la lutte contre le boulangisme, contre le nationalisme, contre la réaction cléricalle. Un pays ne change pas sa Constitution pour les beaux yeux de la théorie. Il faut que les vices de la loi fondamentale se traduisent par des inconvenances pratiques, pour que la question constitutionnelle se pose. Elle était insérée en tête du programme républicain quand il y avait un Sénat de conflit animé de l'esprit de la droite. Elle en a disparu, non à cause des simulacres de révision, dont on ne peut guère dire s'ils ont empiré ou amélioré la conception primitive de ce bon M. Wallon, mais parce qu'elle perdait son intérêt le jour où le Sénat était assez sage pour devenir le collaborateur de la politique voulue par le suffrage universel.

Aujourd'hui, que lui demandent-on ? De se faire, contre les volontés et les intérêts de l'immense majorité de fait, le défenseur des privilèges de fait des classes les plus riches et des pouvoirs exorbitants de l'oligarchie financière. Et à quel moment ? Précisément au moment où le parti républicain, après avoir achevé la partie de sa tâche réformatrice qui visait le cléricalisme, est condamné, sous peine de faillite, à entreprendre les réformes d'ordre fiscal, social et économique. Ce sont celles qui ont été inscrites en tête du programme de la législature, non par le caprice des candidats ou par la recherche d'une popularité plus ou moins justifiée, mais par la force même des choses et par un mouvement irrésistible de la pensée nationale. Quelle situation se ferait le corps politique qui se dresserait comme un obstacle devant toutes les tentatives de réalisation d'un tel programme ?

Il entrerait manifestement en conflit, non pas seulement avec la Chambre, mais avec le suffrage universel lui-même, et avec l'esprit du temps présent dans le monde entier. Que le Sénat considère la Chambre sur un grand nom-

bre de points, c'est son droit, c'est même son rôle ; chaque des deux assemblées est instituée pour corriger ce qu'elle considère comme des erreurs dans l'œuvre de l'autre. Peut-être le Sénat se vante-t-il un peu trop de réparer habituellement nos bévues ; on en ommet des deux côtés. Mais il est tout naturel qu'il ne soit pas du même avis que les députés sur un grand nombre de sujets. On aurait mauvaise grâce à le lui reprocher.

En est-il de même dans le cas actuel ? Evidemment non. Il est manifeste que quand il s'agit de réformes que des monarchies, hélas ! ont accomplies avant la République française ; quand il s'agit de l'égalité devant l'impôt ou du rachat des grandes compagnies ; quand il s'agit des retraites ouvrières solennellement promises au pays, s'il y avait un conflit engagé au nom des intérêts oligarchiques au frais desquels ces réformes s'accompliraient, il ne serait pas seulement engagé avec les élus du suffrage universel, ce ne serait pas seulement une querelle entre le Luxembourg et le Palais-Bourbon, ce serait une querelle entre le Sénat et la démocratie ; ce qui serait un peu plus grave.

Et comme la nation, souveraine en droit, veut être aussi en fait, si une telle querelle était soulevée, elle serait évidemment dangereuse pour l'assemblée qui prétendrait interdire au suffrage universel les réformes qu'il attend de ses représentants.

Mais nos amis du Sénat le comprennent aussi bien que nous : ils n'ont même pas besoin de le comprendre pour se refuser au rôle qu'on voudrait leur faire jouer ; leur suffrage, pour cela, d'ailleurs, de bons républicains, soucieux d'éviter à leur pays la crise dangereuse que provoquerait à coup sûr l'abandon de la législature actuelle. Même s'il se trouvait d'abord au Luxembourg une petite majorité de résistance, ce que je ne crois nullement, elle serait vite détruite, ou par le mouvement de l'opinion publique, ou par les prochaines élections sénatoriales. Les défenseurs des oligarchies menacées seront trompés dans leurs détestables espérances.

CAMILLE PELLETAN.

# LA PAIX DU MONDE

Les peuples veulent la paix, ils la veulent sincèrement, cela n'est pas douteux. Les gouvernements ne l'ont entendue, ou, au moins, de paroles de paix ; les chancelleries concluent ententes sur ententes, qui semblent devoir écarter les causes de froissements, de conflits. Les optimistes entendent une brève opération, quand, brusquement, de violentes dissonances éclatent dans le concert européen ou mondial, ruinant les espérances qui semblaient légitimes, montrant le néant des tentatives les plus généreuses.

Imbroglie du Maroc ; problème de l'immigration japonaise aux États-Unis ; tension entre la Chine et le Japon ; question des Balkans ; susceptibilités entre l'Angleterre et l'Allemagne ; la paix du monde est à la merci d'un incident.

Ce malaise permanent, ce danger toujours imminent, perdurent parce que les gouvernements, tout en s'efforçant, de l'extérieur, de tablier des contentions destinées à faciliter la pénétration pacifique des peuples, la suppression des frontières sous la poussée du progrès, des moyens de communications planétaires plus intenses et plus impérieux s'entre-tiennent cependant la solidarité jusqu'à l'extrême, par l'enseignement, par la presse, par les manifestations officielles, tous les vieux préjugés nationalistes et les idées égoïstes du développement des intérêts nationaux, au détriment des intérêts des autres peuples. C'est ainsi que, d'année en année, les parlements votent des budgets de guerre de plus en plus exorbitants.

Il est nécessaire, pour que les États arrivent à une conception logique de l'internationalisme, que l'esprit socialiste pénètre partout les masses, créant chez les nations, la conception d'une vie internationale réelle et féconde ; une confiance réciproque entre les peuples, basée sur la solidarité humaine. Il est nécessaire que l'esprit socialiste modifie la mentalité des sociétés modernes pour atteindre à l'unité internationale par le même processus d'évolution qui a fondé en unité nationale les diversités locales, provinciales, régionales, transformant les intérêts particuliers des petites patries en intérêts communs de la patrie agrandie.

Alors seulement, quand le socialisme aura accompli cette œuvre, les nations, affranchies de la substitution des intérêts étroits, restaureront entre elles un régime économique dans lequel les budgets de destruction, de conquêtes et de mort seront supprimés. Alors seulement, la paix du monde sera assurée.

C'est peut-être une illusion de croire que nous pouvons attendre ce but sans catastrophes préparatoires.

E. DESMONS.

# LA QUESTION DES ATTACHÉS

De tout temps, les ministres se sont entourés de favoris de jeunes gens, généralement choisis parmi les fils, neveux, frères ou cousins de sénateurs ou de députés, et pompeusement ornés des qualifications de chefs, chefs adjoints, sous-chefs de cabinet, chefs du secrétariat, secrétaires et sous-secrétaires.

M. Combes, alors qu'il était au ministère de l'Intérieur, a lui tout seul, en avait quarante-deux pour sa consommation personnelle. On ne savait plus où les loger, et de grandes questions de construction de cet effet furent posées dans la cour de la place Beauvau. On faisait remarquer un jour à M. Edouard Combes que peut-être il était

trop nombreux. Mais lui, qui savait à quel point chacun d'eux était protégé, de répondre avec une bonhomie un peu narquoise : — Mais non, je vous assure ; cela permet une admirable division du travail... — Comment cela ? — Eh bien, par exemple, quand il y a un billon lettre pressée, c'est d'abord ce monsieur, que vous voyez là-bas qui écrit... — Bien ; et son voisin ? — Son voisin la relie pour voir si on n'y a rien oublié... — L'autre le recopie... — Et le suivant ? — Le suivant la cache... puis un autre la timbre... et au autre, enfin, va la mettre à la poste... — Et les autres ajoutent avec le plus grand sérieux : — Vous conviendrez qu'une seule personne ne pourrait pas faire tout cela !... Jean PROLO.

# CHRONIQUE Le billet de logement

— Et, tu ne regrettes pas d'avoir donné ta démission ? — Mon Dieu, non. — Toi, amateur passionné de la gloire, si enthousiaste du métier militaire, indépendant et riche, comment as-tu jamais pu prendre cette résolution ? — Tu veux en connaître le motif ? — Je te le demande. — Ça va bien, ça va bien, dit-il, en hochant la tête. — Aux dernières grandes manœuvres du corps, pour gagner le point de concentration, mon régiment passa par Vire. — Jolie et coquette petite ville, dans une situation de l'éclaireur, ma chambre, au premier étage, avec ses grands rideaux descendant en plus lourds jours sur le parquet, avait un air de propriété mignonne, séduisant l'œil et attirant de l'attention. — Bien en vue sur la cheminée, la photographie agrandie d'un commandant d'infanterie de marine. Au-dessous du portrait entouré d'une frise en bois, sur un petit socle, se voyait une statuette en plâtre, représentant un héros de la légion d'honneur. — Non, dit-il, le billet de logement n'est pas le motif de ma démission. — Dans le courant de l'après-midi, je m'informai, suivant mon habitude, auprès de la camaraderie de l'heure où je pourrais présenter mes dévotion à la maîtresse de maison. — Ces dames sont au salon, me répondit-elle en me précédant dans le vestibule et en ouvrant la porte pour m'annoncer. — Quarante ans environ, quelques fils d'argent dans les cheveux, elle me regarda avec une attention particulière, ses yeux se posèrent sur mes boutons, ses lèvres se courbèrent en un sourire. — Elle me précéda dans le vestibule et en ouvrant la porte pour m'annoncer. — Quarante ans environ, quelques fils d'argent dans les cheveux, elle me regarda avec une attention particulière, ses yeux se posèrent sur mes boutons, ses lèvres se courbèrent en un sourire. — Elle me précéda dans le vestibule et en ouvrant la porte pour m'annoncer.

# ECHOS PRINCESS VERTUEUSE

La princesse Dagmar est bien pudibonde. Elle ne se laisse pas aller à de banales causeries, elle ne se laisse pas aller à de banales causeries, elle ne se laisse pas aller à de banales causeries. Elle ne se laisse pas aller à de banales causeries, elle ne se laisse pas aller à de banales causeries, elle ne se laisse pas aller à de banales causeries.

# LA MENSURE TURQUE

Savez-vous comment la mort tragique du roi de Portugal et de son enfant a été annoncée par le journal ? — Le Levant Herald dit : « Le roi Carlos et sa femme, la princesse Amélie, ont été assassinés par un soldat portugais, le nommé... » — Le Stamboul rapporte : « Le roi Carlos et sa femme, la princesse Amélie, ont été assassinés par un soldat portugais, le nommé... » — Le Stamboul rapporte : « Le roi Carlos et sa femme, la princesse Amélie, ont été assassinés par un soldat portugais, le nommé... »

# UNE INDUSTRIE INCONNUE

Une loi récente a interdit, en Angleterre, l'entrée des cafés et brasseries aux enfants au-dessous de quatorze ans, même pour chercher le bière qui doit servir au repas de famille. — Aussi, une nouvelle industrie vient de se créer pour éviter à la mère de se déranger, et faire venir la commission par sa petite fille ou par son petit garçon, des hommes se tenant en permanence à la porte des cafés ou brasseries et se chargeant, moyennant quelques sous ou plutôt quelques francs, de faire remplir de bière ou de whisky le bocal que l'enfant vient de leur remettre.

# LE POURBOIRE

Un statisticien vient d'établir le chiffre annuel des pourboires que nous donnons bénévolement aux garçons de café, cochers, livreurs, grognons, chauffeurs de taxis, concierges, et commissionnaires de toutes sortes. — Ce chiffre se monte pour la France, à 372 millions de francs, soit, presque un demi-milliard, c'est-à-dire un septième environ de notre budget total. — Paris seul débourse, chaque jour, 200.000 fr. de pourboires. — Les pourboires de Parisiens leur coûtent, par jour, et par personne, sept centimes et demi, tandis que la province en fait un total de 10 millions.

# LA REVOLUTION LA GUERRE en Haiti au Maroc

## LES CONSULATS MENACÉS. — LE NOUVEAU MINISTRE DE L'INTERIEUR FAIT PROCEDER A DE SANGLANTES EXECUTIONS. — DIX PERSONNES FUSILLÉES. — ENVOI DE NAVIRES DE GUERRE

New-York, 16 mars. — Depuis le milieu de février dernier la situation était tendue à l'extrême. La question des réfugiés dans les agences consulaires aux Gonaïves n'avait pu être réglée. Le président parvenait pas à être réglé. Le président parvenait pas à être réglé. Le président parvenait pas à être réglé.

## NOUVEAU COMBAT

Oran, 16 mars. — Une dépêche du général Amade, datée de la kasbah des Ouled-Saïd, 14 mars, à 90 du soir, indique que les troupes se sont portées de Sétif à la kasbah des Ouled-Saïd, où elles bivouaquent. Le général avait reçu à Sétif la nouvelle de la prise de la kasbah des Ouled-Saïd, où elles bivouaquent. Le général avait reçu à Sétif la nouvelle de la prise de la kasbah des Ouled-Saïd, où elles bivouaquent.

## LES EXECUTIONS

Port-au-Prince, 16 mars. — La situation est extrêmement grave. Hier on a fusillé une dizaine de personnes au lever du soleil, sans autre forme de procès. Le gouvernement prétend qu'un complot a été formé contre lui parmi les réfugiés qui se trouvent à la légation de France.

## La terreur

New-York, 16 mars. — Un télégramme reçu ce matin de Port-au-Prince au « Herald » dit qu'une ère de terreur a commencé dans cette ville. Les nouvelles de Horace Coicou, Pierre-Louis Coicou et Massillon Coicou, trois frères, respectivement artiste, pharmacien et auteur, Félix Salvane, le général Alloupi, Caumont, et son fils, le docteur Lamotte, Paul Saint-Étienne, et deux autres personnes, tous accusés de conspiration, ont été attachés à leurs foyers entre trois et quatre heures du matin et fusillés sommairement.

## Le combat du 8 mars

Sidi-Abd-el-Kérim, le 8 mars (républié de Tanger, le 16 mars). — Hier une action décisive a été tentée contre les Mokrâns. Elle a réussi pleinement. Les colonnes de Bouznika et de Tira (formant le groupe B) ont été vaincues. La colonne de Bor-Rechid est restée au bivouac, gardant le convoi qu'elle était chargée d'amener au point d'arrivée.

## Les dépêches officielles

Paris, 16 mars. — Des télégrammes officiels reçus à Paris confirment que douze personnes ont été fusillées sans jugement, sous prétexte de conspiration fministe. — On redoute des massacres contre les blancs, en raison des menaces proférées au sein du conseil de la légation de France. Le gouvernement déclare qu'il a saisi une correspondance montrant qu'il y avait entente entre le général Firmin et les conspirateurs réfugiés à la légation de France.